Informations municipales

Les déplacements dans la commune : un sujet d'avenir

La municipalité a engagé en mars 2015 la révision de son PLU, dans laquelle se posent notamment des questions relatives à la mobilité et à la circulation.

Dans ce contexte global, nous avons engagé une réflexion sur l'organisation des déplacements dans la commune, visant à promouvoir l'usage des modes doux, et à maitriser les problématiques de circulation et de stationnement.

L'étude menée a permis de réaliser un état des lieux synthétique, mettant en évidence les éléments forts du contexte local, et ouvrant sur des objectifs d'aménagements, selon les contraintes identifiées, en particulier lors de la révision en cours du PLU.

Vous êtes tous concernés par les déplacements à St Nazaire. Venez nombreux à la présentation des résultats de cette étude mercredi 17 mai 20h30 Salle CARTIER-MILLON

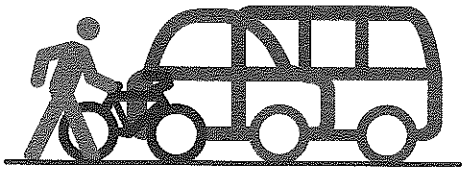

Réunion publique

mercredi 17 mai

20h30

Salle CARTIER-MILLON

Compte-rendu du Conseil municipal du 28 mars 2017

- **Finances : Budget Commune** : approbation du compte administratif 2016, compte de gestion 2016 et budget primitif 2017 ; attribution des subventions communales 2017 et vote des tarifs des services communaux.
- **Budget Eau** : approbation du compte administratif 2016, compte de gestion 2016, budget primitif 2017 et tarifs.
- **Ressources humaines** : modification du temps de travail d'un agent technique.
- **Forêt communale** : approbation du projet d'amélioration des équipements de défense incendie (réfection des pistes et entretien de la végétation dans le Manival) et demande de subvention pour l'obtention de fonds européens (FEADER). Le montant des travaux est de 23 682,46 € HT et le taux de subvention global attendu est de 80 %.
- **Service de l'eau potable** : examen et avis favorable sur les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2015 et 2016.
- **SEDI** (Syndicat des énergies de l'Isère) : présentation du rapport d'activité 2016.

A noter : Les rapports annuels du service de l'eau potable 2015 et 2016, et le rapport d'activité 2016 du SEDI sont consultables en mairie aux heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la mairie.

Travaux au Moulin

Les travaux du SIZOV se poursuivent : il s'agit de déplacer un collecteur d'eaux usées intercommunal, préalablement à la réalisation du ½ échangeur par la société APRR.

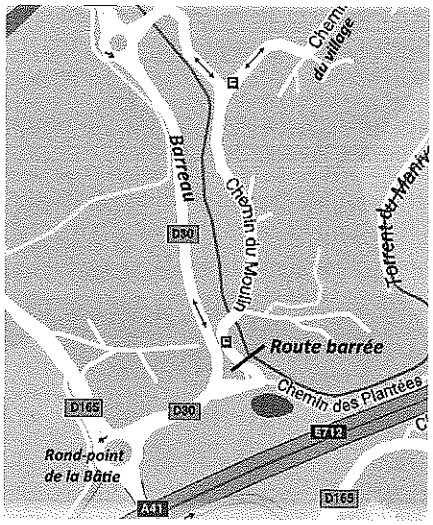

Du 15 au 20 mai et du 29 mai au 10 juin, **le bas du chemin du moulin sera barré** (voir schéma ci-contre). Attention, ces dates sont données sous réserve d'aléas météo et de retard de chantier.
Renseignez-vous le moment venu sur le site internet de la commune.

Pour les habitants du quartier du Moulin, il faudra faire le tour par le barreau pour aller au rond-point de la Bâtie ou en revenir.

Comment écrire le nom de notre commune

Ecrire : « SAINT-NAZAIRE-LEZEMES » sous le prétexte de la réforme de l'orthographe était... un poisson d'avril... vous vous en êtes doutés !

C'est l'occasion de rappeler l'orthographe officielle selon l'INSEE de notre commune :

le 9 janvier 1950, Saint-Nazaire est devenu
Saint-Nazaire-les-Eymes

Voici les règles (*) :

- Lorsque le nom d'une commune est composé de plusieurs mots, tous les mots doivent être unis par un trait d'union (c'est logique, *Saint Nazaire* désigne en fait un saint !)
- Chaque mot doit prendre une majuscule, sauf les articles placés à l'intérieur.

A bon entendeur, salut !

N.d.l.r : Remarquez que nous sommes les premiers dans cette publication à enfreindre régulièrement ces règles ! Mais notre rédactrice en chef nous autorise à écrire St Nazaire dans un texte « pour gagner de la place »...

(*) Source Pierre JAILLARD, président de la Commission Nationale de Toponymie.